



## TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le mercredi 20 septembre 2017 à 17 h  
au siège social et par vidéoconférence

### PROCÈS-VERBAL

#### Présences :

##### Conseillères, conseillers :

en personne : C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, F. Marcotte Roy, R. Martinie  
par vidéoconférence : J. Lorek, M. Lorek, M. Owca, S. Payeur, J.P. Pelletier

Administration : L. Allaire, Y. Bolduc, G. Beauce

##### Invité :

par audioconférence : P. Marshall, avocat du cabinet Emond Harnden

**Absences :** D. Coughlin, D. Pelletier

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 17 heures et procède à l'appel des membres.

#### 2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 35X-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lauzon  
***QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la trente-cinquième réunion extraordinaire tenue le mercredi 20 septembre 2017, tel que présenté.***

Adoptée

#### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

## 5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 35X-02 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Langevin

**QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siége en comité plénier pour considérer les questions suivantes :**

**1.1 Immobilisations**

**1.2 Ressources humaines**

**et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.**

Adoptée

Résolution n° 35X-CP04 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Langevin

**QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.**

Adoptée

## 6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 35X-CP01 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Owca

**QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'administration de poursuivre les démarches nécessaires pour une rénovation majeure de l'École secondaire de La Vérendrye à même les fonds excédentaires des opérations du Conseil, suivant l'approbation du ministère de l'Éducation au montant de 3,0 millions \$.**

Adoptée

Résolution n° 35X-CP02 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller Martinie

**QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales prépare son cadre de rémunération, à être déposé auprès du ministère de l'Éducation, en plaçant le Conseil au niveau 1 de la Matrice de classement prévue dans le Régime de rémunération des cadres supérieurs développé par Mercer et approuvé par le ministère de l'Éducation, pour tenir compte de la complexité géographique et des partenariats communautaires du Conseil.**

Adoptée

Résolution n° 35X-CP03 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales prépare son cadre de rémunération, à être déposé auprès du ministère de l'Éducation, en calculant la rémunération de ses cadres supérieurs comme s'il n'y avait pas eu de gel salarial et en incluant un taux d'augmentation pour tenir compte du principe de l'équité et des comparateurs pertinents identifiés.**

Adoptée

Résolution n° 35X-03 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

**QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.**


Adoptée

## 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n°35X-04 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE la séance de la trente-cinquième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 20 septembre 2017 soit levée à 18 h 17.**

Adoptée



Sylvie Payeur  
Présidente



Lucie Allaire  
Directrice de l'éducation

/gb

